

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

LE PROGRAMME DES RÉGIONS RESSOURCES  
NE TOUCHEZ PAS À TROIS-RIVIÈRES

Le mardi 11 mars 2008 - À la suite du dépôt du rapport Gagné et en prévision des prochaines ententes concernant les mesures fiscales touchant les régions ressources contenues dans le budget provincial, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières rappelle que Trois-Rivières ne doit en aucun cas, être exclue de ce programme.

La Chambre travaille sur ce dossier depuis plusieurs mois et a fait de multiples interventions sur ce sujet. Me Alain Trudel, le président du Conseil d'administration souligne que le programme des Régions Ressources est un levier important de développement économique, qui offre aux entrepreneurs investisseurs des avantages stratégiques, particulièrement, le crédit d'impôt sur la masse salariale. Ces avantages font partie des outils nécessaires pour attirer de nouveaux investisseurs dans la région mauricienne dans son ensemble, incluant la ville de Trois-Rivières. Ces outils permettent aussi à des PME en développement de se consolider.

*La région dans son ensemble incluant Trois-Rivières, rappelle Me Trudel, a connu au cours de la dernière décennie, une très dure traversée du désert avec un lourd taux de chômage et des fermetures massives de grandes entreprises. D'ailleurs, les secteurs du bois et des pâtes et papiers, qui constituent les fers de lance de l'économie régionale, traversent encore aujourd'hui des crises inquiétantes. Trois-Rivières est encore en état de fragilité économique.*

Les mesures incitatives contenues au programme des régions ressources ont été mises en place justement pour contrebalancer certains facteurs qui pénalisaient les régions désignées sous cette appellation. Ce programme permet d'équilibrer les forces et d'offrir d'autres avantages, que ceux offerts par des régions favorisées par un meilleur tissu économique ou des outils de développement plus performants, résultants d'un contexte géographique, démographique ou structurel plus favorable.

*Je trouve déplorable qu'on puisse penser à enlever des outils au secteur manufacturier, plutôt que de chercher des moyens pour améliorer ou bonifier les programmes existants,* déclare le président du Conseil d'administration de la CCITR, Me Alain Trudel.

Me Trudel souligne que la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières reconnaît la pertinence d'évaluer de façon ponctuelle des programmes comme celui des régions ressources. De plus, toute chose étant perfectible en soi, si des améliorations peuvent être apportées, la Chambre est d'avis d'encourager un tel processus. Toutefois, cet exercice doit être fait de façon inclusive et positive. *À titre d'exemple,* mentionne

*Me Trudel, personne ne conteste que le Haut St-Maurice, compte tenu de sa situation géographique et de sa réalité économique, doit bénéficier d'avantages spécifiques, ce qui est déjà le cas dans le programme des Régions Ressources.*

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est l'une des plus anciennes au Québec, avec plus de cent vingt-six ans d'existence. Elle est aussi considérée, avec près de neuf cents (900) membres comme l'une des dix plus importantes au Québec et l'une des plus dynamiques.

-30-

Source : Claude Durand  
Présidente et chef de la direction  
Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières  
Téléphone : (819)375-9628  
Courriel : [claude.durand@ccdtr.com](mailto:claude.durand@ccdtr.com)

Pour informations :  
Me Alain Trudel  
Président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industries de  
Trois-Rivières  
Téléphone : (819) 374-4617# 222